



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
001-210104436-20241002-202410D060-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2024  
Date de réception préfecture : 02/10/2024  
**N° 202410D060**

Département de l'Ain  
Arrondissement Bourg  
en Bresse

**VILLARS LES  
DOMBES**

Date de la séance :  
**1<sup>er</sup> Octobre 2024**

Nombre de  
conseillers

En exercice : 27  
Présents : 19  
Absents : 8  
Votants : 27

Date de la  
convocation :  
**25 Septembre  
2024**

Domaine  
Finances  
Publiques  
Pour : 27  
Contre :  
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 1<sup>er</sup> Octobre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

**PRÉSENTS :** P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - A. DUPERRIER - D. FROMENTIN - L. VIOLA - F. JANET - S. ROGNARD - S. GUEDON - D. SEBAI - J. LIENHARDT - F. CANARD - S. BAUDIN - P. NOBLET

**ABSENTS :**

M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à P. LARRIEU  
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS  
D. VENET a donné pouvoir à M. MACON  
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET  
M. A. ROUX a donné pouvoir à F. MARECHAL  
J. SAINT PIERRE a donné pouvoir à D. FROMENTIN  
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER  
C. SEMINARA a donné pouvoir à E. JACQUAND

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET CINEMA**

Madame Isabelle DUBOIS, adjointe aux finances expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'adopter la décision modificative n°2, section fonctionnement et investissement, du budget Cinéma, selon les modalités suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	1 237.20 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-7474 : Participation Commune	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 237.20 €
<b>TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 237.20 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>
D-2135 : Installat* générales, agencements, aménagements des construct*	0.00 €	1 237.20 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 237.20 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>2 474.40 €</b>		<b>2 474.40 €</b>

La Commission Finances a émis un avis favorable en date du 24 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ **ADOpte** la décision modificative n°2 du budget Cinéma dont le contenu est annexé à la présente délibération.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 2024,  
Le Maire,  
Pierre LARRIEU